

Analyse rapide des demandes de sorties par permutations informatisées

Le travail suivant est réalisé après l'attribution des points RQTH (sous réserve de validation en CAPN), il ne porte que sur les vœux 1.

Il y a 118 demandes enregistrées par les services de la DASEN en Dordogne. Elles se répartissent de la façon suivante.

- 59 demandes pour la Gironde
- 14 demandes pour les Pyrénées Atlantiques
- 7 demandes pour les Landes
- 6 demandes pour la Corrèze
- 5 demandes pour la Réunion
- 3 demandes pour les Bouches du Rhône, les Hautes Pyrénées, le Lot et Garonne et la Haute Garonne
- 2 demandes pour pour les Pyrénées Orientales et la Charente Maritime
- 1 demande pour les départements suivants : l'Aude, le Calvados, la Charente, la Drôme, le Gers, le Loir et Cher, le Lot, la Moselle, le Puy de Dôme, la Somme et la Haute Vienne.

Pour les départements les plus demandés les barèmes se répartissent de la façon suivante.

Département	Nb de demandes	Barème max	Barème min	Barème moyen	Remarques
Gironde 33	59	1089	26	245	17 bar> 400pts
Pyrénées Atlantiques 64	14	539	26	178	3 bar> 400pts
Landes 40	7	485,17	26	116	1 bar>400pts
Corrèze 19	6	127	29	56	
La réunion 974	5	285	41	111	
Haute Garonne 31	3	705	38,83	380	
Lot et Garonne 47	3	60	31	33,5	
Bouches du Rhône 13	3	41	29	36,3	